

Redacteur en chef: JOSEPH TASSE

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus

Edition Quotidienne: Un an, payable d'avance \$4.00... Edition Hebdomadaire: Un an, \$1.00, invariablement payable d'avance.

Administrateur: O. D. THÉRIAULT

Les lettres et envois non affranchis sont refusés

BUREAUX - No. 445, rue Sussex, Ottawa, et No. 70, rue Albert, Hull.



BUREAU DE POSTE D'OTTAWA

TABLEAU indiquant l'heure de l'arrivée et du départ des trains

1879 - Arrangements d'hiver - 1879

Table with columns: Lignes, Permis, Départs, Arrivées. Lists train routes and schedules.

Tous les trains... Bureaux de poste... Ottawa, 24 Nov. 1879



Chemin de Fer Intercolonial

ARRANGEMENTS D'HIVER

COMMENCANT LE 17 NOV. 1879

Il y a, tous les jours, des trains express... Pour renseignements relatifs aux prix de passage...

CAPT. McCUAIG, Rue Sparks, Ottawa

POUDRES DE CONDITION D'ALEXANDER

BOULES POUR LES ROGNONS

MEDICINES CELEBRES

Chevaux

T. ALEXANDER, Ottawa, 7 nov. 1879

FEUILLETON

Anna Dieu-le-Veut

RÉCIT DU TEMPS DES FLIBUSTIERS

PAR AUGUSTE SNIEDERS

(Suite)

Moi aussi, dit Tareul, je brûle de retourner là-bas...

—Laissez donc ces mièvreries, Tareul! murmura-t-elle d'une voix sourde.

Ce refus n'embarrassa pas le boucanier. Sans avoir l'air d'y attacher de l'importance, il continua:

—J'avais des soins paternels pour vous, pour cette enfant jeune, courageuse, téméraire.

—Moi aussi, dit Tareul, je brûle de retourner là-bas...

—Et bien! vous m'accompagnez encore une fois. Et pourtant elle frémit en prononçant ces paroles.

Chemin de fer C. M. O. et O.



Division Ouest

La route la plus courte et la plus directe entre Montréal et Ottawa

Le 12 et 13 JANVIER, les trains quitteront les dépôts d'Aylmer et Hull, comme suit:

Train de Train: Quilts Aylmer... 8.15 a.m., 3.35 p.m.

Des magnifiques CHARS SALONS sont attachés à chaque train de passage.

Tous les trains partiront d'après l'heure de Montréal.

Pour billets et renseignements s'adresser au bureau, 36 rue Elgin, Ottawa, et à l'Administration générale, 18 Place d'Armes, au bureau pour la vente des billets, 202 rue St. Jacques à Montréal.

C. A. STARK, Agent général du fret et des passagers.

CHAS. DESJARDINS, Agent général.



St. Laurent et Ottawa

Le 12 et 13 JANVIER, les trains partiront comme suit:

Laisant Ottawa: Arrivant à Ottawa: Pour l'Est, l'Ouest et de l'Est et de l'Ouest à 11.00 a.m. à 6.20 a.m.

Pour l'Est, à 2.15 p.m. De l'Ouest et du Sud à 8.55 p.m.

Pour l'Est, à 2.15 p.m. De l'Ouest à 6.00 a.m. à 10.30 p.m.

Les billets sont en vente à des chers salons attachés aux trains quittant Ottawa à 3.00 p.m. et Montréal à 5.00 p.m. et évaluent ainsi aux voyageurs la nécessité de changer de chers à Prescott.

Un char Sois sera attaché au train du soir pour accommoder les passagers allant à l'Est et à l'Ouest.

Connexions certaines avec les trains sur le Grand Tronc, de l'Est et de l'Ouest, et avec ceux des chemins de Rome et Waterbury, d'Ogdensburg et Lac Champlain, et d'Utica et Black River, et de Rome et Waterbury allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

On peut se procurer au Bureau des Billets de la Compagnie d'Ottawa, des appartements dans les chers à coucher, sur les chemins d'Utica et Black River, et de Rome et Waterbury allant à New York, et sur le chemin d'Ogdensburg et Lac Champlain allant à Boston.

Les trains voyagent sur l'heure d'Ottawa. THOMAS REYNOLDS, Directeur Général, Ottawa, 28 oct. 1879.

AUX INVENTEURS!

J. Coursolle & Cie., Solliciteurs de Brevets d'Invention, Dessins de Fabrique, Marques de Commerce et de Bois.

Agences et Correspondants aux Etats-Unis, en Angleterre et en France.

J. COURSOLLE & Cie., CHAMBRE VICTORIA, OTTAWA, Ont.

Vis-à-vis le bureau des Brevets, B.P.—Boite 68.

Contrat des Malles

DES soumissions adressées au ministre des postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 27 février 1880, pour le transport des malles de Sa Majesté, en vertu d'un contrat proposé, six fois par semaine, aller et retour, entre Templeton et la station du chemin de fer de la Pointe Gatineau, à partir du 1er avril prochain.

Les malles devront quitter le bureau de poste de Templeton tous les jours, les dimanches exceptés, à 1 h. p.m., à temps pour opérer à la Pointe Gatineau avec le train de la malle allant à l'ouest.

Les malles prises au chemin de fer devront être apportées sans délai à Templeton.

On peut voir au bureau de poste de Templeton et au bureau du sousigné, des avis imprimés contenant plus de détails sur les conditions du contrat proposé et se procurer des blancs de soumission.

T. P. FRENCH, Inspecteur, B. P. Bureau de l'Inspecteur des Bureaux de Poste, Ottawa, 21 janvier 1880.

Jos. SENECAI

ENTREPRENEUR DE FOMPS FUNEBRES

A toujours en main un assortiment d'articles en usage pour les funérailles, de toute qualité et pour tous les prix. Plusieurs MAGNIFIQUES COFFRILS fournis à ordre. Le tout à des prix très réduits.

JOS. SENECAI, No. 261, rue Dalhousie, Ottawa, 26 décembre 1878.

"Le Bien Public"

Poêle double, le meilleur qui existe.

30 pouces.....\$10  
36 ".....12

SEULEMENT CHEZ M. ESMONDE RUE SPARKS.

N.B.—Ces poêles ne peuvent être achetés aux prix ci-dessus qu'en produisant cette annonce.

CELEBRES

Biere et Porter

DE DAWES & Cie.

LACHINE

Fournis comme à l'ordinaire en quantités aux prix ci-dessus, au bureau de la

184, RUE DU CANAL, Vis-à-vis le magasin de gros de G. T. Bate & Co.

Toutes les commandes reçoivent une attention immédiate.

J. POCKLINGTON, Gérant, Ottawa, 27 novembre 1879.

DR. A. ROBILLET, CHIRURGIEN, OCULISTE ET AURISTE.

Attention spéciale donnée au traitement des maladies des yeux et des oreilles.

BUREAU, No. 60 RUE FREDERICK, ENTRE LES TROIS TROUSSES.

Heures du Bureau de 9 à 4.

Librairie CANADIENNE

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS, Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 462, RUE SUSSEX, OTTAWA.

6 septembre 1879.

Alex. Mortimer

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

O. V. GREENB, Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER, 194, 196 et 198 Rue SPARKS, Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Brevet le 16 juillet 1878.

TEMS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons et batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et peignent d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, en vente chez

James Hope et Cie, AGENTS à OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR.

No. 255 1/2 RUE WELLINGTON, VIS-À-VIS

L'Hotel "Royal Exchange".

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Dec. 1879.

R. C. W. MacCUAIG

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer, ENCANTEUR

148 RUE SPARKS 148, Ottawa, 14 juillet 1879.

P. LARMONTE

Comptable et agent général Syndic officiel pour le comté de Carleton et la Cité d'Ottawa.

AGENT POUR La compagnie d'assurance contre le feu "Western".

La compagnie d'assurance "Québec". La compagnie d'assurance "Lancashire". La compagnie d'assurance "Standard Life". La ligne de steamers "Anchor".

Bureau, 161 rue Sparks, Ottawa, Ottawa, 18 août 1879.

T. RAJOTTE

Syndic Officiel Pour le comté de Carleton et la ville d'Ottawa, Comptable et Collecteur.

Bureau—64 rue Wellington, Ottawa, Ottawa, 14 août 1879.

DEMEAGEMENT

F. DUHAMEL

desire informer ses nombreux amis et le public, en général, qu'il a transporté son étal au MARCHÉ DU QUARTIER BY, étal "B", et demeure occupé par J. Cassidy, où il tiendra constamment un approvisionnement de

Viandes de toutes sortes DANS LA MEILLEURE CONDITION.

Reconnaisance de l'encouragement libéral qu'il a reçu par le passé, il espère que ses pratiques lui continueront leur patronage dans son nouvel établissement.

Ottawa, 11 Nov., 1879.

Chapeaux du Printemps

TOUTES SORTES DE CHAPEAUX DU PRINTEMPS REÇUS TOUTS LES JOURS, CHEZ GEORGE SIMMS, 595 Rue Sussex.

L'On Nettoie et Repasse les CHAPEAUX DE FETRE. Ottawa, 1er avril 1879.

Wm HOWE

Peintre, Doreur, Vitrier, Tapissier, etc.

Importateur et marchand de Tapisseries et de decors. Peinture, huile, vitres, mastic, vernis, etc. Ottawa, 22 octobre, 1879.

GIBIER ET POISSON

On trouve toujours l'AMI MOISE à son Magasin, au Marché neuf du Quartier By, de même que son représentant dans le Marché Wellington, avec un approvisionnement complet de Poissons et de Gibiers de toutes sortes, qu'il vend comme par le passé à des prix très réduits.

MOISE LAPORTE, Ottawa, 26 Dec. 1879.

ASSURANCE CONTRE LE FEU

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE D'ANGLETERRE ACTIF, \$18,000,000.

Le sousigné est préparé à accepter, des RISQUES CONTRE LE FEU, aux taux les plus réduits sur toutes descriptions de propriétés qu'il est d'usage d'assurer.

LE SOUSIGNÉ EST AUSSI L'AGENT DE LA Compagnie Canadienne "Trust and Loan".

Argent à prêter sur Promesses Foncières en ville et à la campagne, dans les provinces de Québec et d'Ontario. En toutes sommes voulues.

Hypothèques achetées. T. M. CLARK, Agent, Coin des rues ELGIN ET WELLINGTON, Ottawa, 28 mars 1879.

LA COMPAGNIE DE PRET DU CANADA

BUREAU PRINCIPAL No. 8 RUE JACQUES, HAMILTON, CANADA.

W. HENDRIK, Président, W. H. GLASSCO, Vice-Président.

DIRECTEURS: Edward Brown, John Eastwood, J. M. Lauridsen, Chas. M. Connell, R. A. Lucas, James Sampson, Alexander Duncan.

Cette Compagnie est en état de prêter toutes sommes d'argent sur la garantie de Biens Foncières à long et court terme jusqu'à 20 ans et elle offre les conditions les plus favorables aux emprunteurs qui ont le privilège de payer le principal et l'intérêt, en versements égaux, soit tous les ans, tous les six mois ou bien tous les trois mois, selon les conditions de paiement de la Compagnie.

HYPOTHÈQUES ACHETES. On peut s'adresser personnellement aux bureaux de la Compagnie ou bien par lettres adressées à ALEX. MACADAMS, Gérant.

R. C. W. MacCUAIG

Estimateur et agent général d'assurance et de billets. No. 69, RUE SPARKS, OTTAWA.

Aussi Syndic Officiel de la Cité d'Ottawa. On a besoin d'Évaluateurs attentifs et de confiance, dans chaque comté.

Ottawa, 29 janvier 1879.

James Mitchell et Cie.

Prendent la liberté d'annoncer qu'ils sont devenus les acquéreurs du siège d'affaires et de l'établissement de la ci-devant compagnie MORRISON, MCKEAN et CIE, pour le confection en gros de biscuits et pâtisseries, 86 rue York, Ottawa, et y font exécuter des changements et des améliorations qui les mettent sur un pied de concurrence avantageux avec les premières maisons de la Province, tant pour la qualité des produits que pour les conditions de vente, et, conséquemment, ils font appel avec confiance au commerce en demandant une part de son patronage.

Aucune concession de terre ou exemption de taxe ne sera demandée, bien que nos dépenses soient considérables.

Notre boulangerie au No. 146 rue Bank, a toujours le patronage de ceux qui aiment le pain de première qualité.

J. MITCHELL ET CIE, 146 Rue Bank, et 66 Rue York, Ottawa, 27 janvier 1879.

AGENT, LISEZ CEOL

NOUS paierons à des agents \$100 par mois de rétribution, frais à part, ou nous leur abandonnerons une retenue considérable pour la vente du privilège de nos récentes et merveilleuses inventions. Nous sommes sérieux dans ce que nous avançons. Échantillons gratuits. Adresse SHERMAN ET CIE, Marshall, Mich.

OUVRAGES EN CHEVEUX

Dorures et plaqués de toutes sortes, AU PLUS BAS PRIX. 45, Rue RIDEAU, Block Egleson, Ottawa, 11 sept. 1879.

Cadeaux de Noel

JOUR de L'AN.

CHATFIELD, 92, RUE RIDEAU.

On trouve: Vases, Coupes et Soucoupes, Gobelets, services de toilette, Lampes, Carreaux, verres à vin, etc., etc. Ottawa, 17 décembre 1879.

MARCHANDISES SECHES

Magasin Populaire

A. D. RICHARD, COIN DES RUES DE L'EGLISE ET CUMBERLAND, OTTAWA.

M. RICHARD a toujours un assortiment des plus variés et des plus complets qu'il offre aux prix les plus raisonnables. Ottawa, 20 octobre 1879.

PROTECTION A L'ARCADE.

Le moyen le plus certain de protéger votre Bourse, est d'acheter à l'"Arcade" et le meilleur manière de protéger les fabricants du Canada est d'acheter vos marchandises à

"L'ARCADE" Tweed Canadian Pure Laine 60cts. do do do 75 " do do do 80 "

Un tailleur de première classe est attaché au Département des ordres, et nous garantissons pleine satisfaction à ceux qui achètent.

L'Arcade (Autrefois Hutton) 94 et 96, RUE SPARKS, EUG. DUPUIS, Ottawa, 26 Dec. 1878.

EUGENE ROBITAILLE HORLOGER ET BIJOUTIER PRATIQUÉ. Fait aussi les OUVRAGES EN CHEVEUX. Dorures et plaqués de toutes sortes, AU PLUS BAS PRIX. 45, Rue RIDEAU, Block Egleson, Ottawa, 11 sept. 1879.

Librairie CANADIENNE

F. X. MICHAUD, LIBRAIRE

Livres d'histoire, de prières, d'école, ROMANS INTERESSANTS, Objets de piété, de fantaisie, images, etc., etc.

F. X. MICHAUD, RELIEUR ET REGLEUR.

Livres de comptes de toute espèce et de toute dimension, cahiers pour les écoles, etc., etc., etc.

Vieux livres et musique reliés avec goût et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS. Une visite est sollicitée.

F. X. MICHAUD, 462, RUE SUSSEX, OTTAWA.

6 septembre 1879.

Alex. Mortimer

Papeterie, Reliure, Manufacture de livres de comptes, Gravure sur pierre et sur cuivre.

O. V. GREENB, Directeur du département lithographique.

Ordres exécutés avec promptitude et de la manière la plus soignée.

ALEX. MORTIMER, 194, 196 et 198 Rue SPARKS, Ottawa, 22 juillet 1879.

Merveilleuse invention

LITHOGRAM PATENTÉ DE JACOB

Brevet le 16 juillet 1878.

TEMS, ARGENT ET TRAVAIL DE SAUVÉ.

10 impressions à la minute. Au-dessus de 50 impressions à la fois.

Presses, rouleaux, tampons et batteries sont inutiles. Le procédé est si simple qu'un enfant peut le travailler.

Indispensable pour Syndics officiels, Avocats, Architectes, Géomètres, Banquiers, Marchands et autres.

Ces appareils sont de la dimension des cartes postales, des billets, des lettres et peignent d'affaires, et coûtent respectivement \$2.50, \$5, \$7, et \$9.

J. M. JACOB, Breveté, 457 rue Saint-Paul, Montréal, en vente chez

James Hope et Cie, AGENTS à OTTAWA.

Ottawa, 20 août 1879.

Napoleon Audette

BARBIER COIFFEUR.

No. 255 1/2 RUE WELLINGTON, VIS-À-VIS

L'Hotel "Royal Exchange".

CIGARES, Tabac et Pipes de première qualité constamment en mains.

Ottawa, 26 Dec. 1879.

R. C. W. MacCUAIG

Syndic Officiel pour la Cité d'Ottawa et le Comté de Carleton.

Bureau—No. 60 Rue Sparks, Ottawa, 29 janvier 1879.

J. Brewer, ENCANTEUR

148 RUE SPARKS 148, Ottawa, 14 juillet 1879.

P. LARMONTE

Comptable et agent général Syndic officiel pour le comté de Carleton et

SOMMAIRE

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE. LA COLONISATION DU NORD. ICHES DE JOUR. CHAMBRE DES COMMUNES. TOUTS CHINOIS : Charles Améau. SERVICE TELEGRAPHIQUE. COTA SUPRÊME. BUREAU DES ÉCOLES SÉPARÉES. A TRAVERS OTTAWA. PÉTITIONNELLE—ANNA DIEU-LE-VERT : Auguste Sniéders. MARCHÉS D'OTTAWA. MARCHÉS D'ANGERS.

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

Le rapport du comptable de la Chambre des communes fait voir que l'année dernière \$199,524 ont été payés pour l'indemnité des députés et \$21,820 pour les employés. Les débats ont coûté \$16,696.75.

On constate par les derniers comptes publics que notre dette s'élève aujourd'hui à \$147,481,070, en comptant l'augmentation de \$7,119,000 qu'elle a subie dans le cours de l'exercice expiré au 31 juin 1879. Sur cette dernière somme \$5,648,351.66 ont été dépensées à compte du capital.

Si l'adresse en réponse au discours du trône a été emportée d'emblée à la Chambre des Communes, il n'en a pas été ainsi du Sénat où le débat se continue encore. Au Sénat, c'est généralement au commencement et à la fin de la session que la discussion est la plus animée. C'est le contraire pour la Chambre des Communes, qui ne s'est pas encore mise très sérieusement à l'œuvre, puisqu'elle n'a siégé, hier, qu'une heure. Le débat se terminera aujourd'hui au Sénat, dit-il y avoir séance ce soir.

Un message de Son Excellence a annoncé, hier, à la Chambre des communes, qu'un crédit de \$100,000 serait demandé pour venir en aide à l'Irlande. Ce crédit, à en juger par les déclarations des chefs de la droite et de la gauche, sera voté à l'unanimité. Il en est qui auraient voulu rendre ce montant plus considérable, mais nous croyons que ce don est aussi généreux qu'il peut l'être dans l'état actuel de nos finances.

Cette somme ajoutée aux milliers de piastres déjà souscrites par des particuliers dans ce pays, sera pour l'Irlande une preuve éciante de la sympathie que le peuple canadien lui porte dans le terrible malheur qui la frappe en ce moment. Le gouvernement mérite des félicitations pour avoir pris l'initiative de cet acte philanthropique, car si c'est un devoir pour les individus de s'entre-aider, une solidarité non moins étroite doit unir les peuples entre eux et les porter à secourir généreusement ceux qui sont atteints par quelques-uns de ces grands fléaux qui de temps à autre désole l'humanité.

Les dîners forment partie des institutions parlementaires anglaises. Que de gros problèmes se discutent et se résolvent, au milieu de l'entrechoquement des verres, dans ces réunions souvent fort charmantes ! Que de projets de loi y naissent et y meurent, que d'idées lumineuses s'y réveillent ! Que d'aspérités s'y aplanissent, que de conversions et de réconciliations s'y opèrent ! Il y a longtemps qu'on a dit que c'est par des dîners qu'on gouverne les hommes, et il y a beaucoup de vrai dans cette assertion.

Pas un n'a plus pratiqué que M. Cartier le système des dîners, et il lui a parfaitement réussi. Amis et adversaires se recontraient constamment à sa table hospitalière et apprenaient à se mieux connaître. Personne n'a oublié — d'autant plus qu'ils n'ont pas été continués — ces intéressants conversations du samedi, où hommes politiques, littérateurs et artistes faisaient cercle autour du maître de céans — un véritable bonte en train — pour consacrer quelques heures aux plus agréables distractions.

Le plupart des ministres donnent des dîners cette semaine ; quelques-uns même en donnent plusieurs. On sait que les règles de la tempérance la plus absolue sont strictement observées aux dîners de sir Léonard Tilley et de sir Charles Tupper. On n'a jamais vu un cabinet aussi temporaire !

Qui aura l'honneur de proposer l'abolition de la loi de faillite ? Sera-ce M. Colby ? Sera-ce M. Béchard ? Tous les deux ont présenté des projets de loi dans ce sens, mais toutes les chances sont en faveur du député de Stanstead. Ça été l'autre jour une véritable course au clocher. C'est à qui des

deux députés se lèverait le premier pour présenter son bill cheri. M. Colby ayant le premier réussi à capter l'attention de l'Orateur, il a eu ainsi le pas sur son concurrent qui le suivait pourtant de fort près.

Nous comprenons le désappointement de M. Béchard qui a présenté l'an dernier, un bill pour abroger la loi de faillite qui serait devenu loi sans l'opposition du Sénat. D'un autre côté, M. Colby a tous les titres possibles à attacher son nom à une mesure de ce genre, car il travaille depuis de longues années à amener la suppression de l'acte de faillite, auquel nous attribuons une bonne part de nos désastres financiers. Il avait consenti à la dernière session à un compromis basé sur les amendements préparés par un comité spécial — amendements qui n'auraient aucunement amélioré la situation ; mais il a compris que le temps des demi-mesures était passé et qu'il fallait couper le mal dans sa racine. Aussi son bill sera-t-il adopté non-seulement par la Chambre des communes, mais aussi par le Sénat qui sent qu'il ne saurait résister davantage à la force de l'opinion publique sans porter atteinte aux meilleurs intérêts du pays.

Le nombre des faillites a été énorme dans l'année qui vient de s'écouler. Désiré de faire flèche de tout bois, l'opposition a essayé d'attribuer ce résultat à la politique fiscale du pays. Nous serions atteints par les sept plaies d'Égypte qu'elle les imputerait également à la politique nationale. Mais les hommes impartiaux savent que ce nombre exceptionnel de faillites est dû au fait que les commerçants dont l'état financier n'était pas rassurant, se sont empressés de déposer leur bilan afin de profiter de l'acte de faillite tandis qu'il était en vigueur. Nous présentons l'an dernier qu'un pareil résultat se produirait, aussi est-il à regretter que le Sénat ait refusé alors, par une faible majorité, il est vrai, de concéder son action avec celle de la Chambre des communes.

En prévision de l'abrogation de cette loi, le gouvernement Mowat prépare un acte — basé sur la loi civile de Québec — dans le but de pourvoir au partage équitable des biens entre les créanciers d'un commerçant incapable de faire face à ses obligations. Ce projet de loi comblera une grave lacune existante dans la législation anglo-canadienne.

LA COLONISATION DU NORD

Une personne qui s'intéresse vivement à l'avenir de la province de Québec nous communique quelques observations très judicieuses sur notre projet de construction d'un chemin au nord du Saint-Laurent et de l'Outaouais dans le but de faciliter la colonisation d'immenses et riches territoires encore incultes. Nous sommes heureux de voir nos yeux sur cette question partagés par notre honorable correspondant.

On lit dans votre journal du 22 janvier, à la fin de l'article intitulé : Plan de colonisation, ce qui suit : "On pourrait ainsi avoir un chemin qui partirait du lac Saint-Jean, passerait par la rivière Croche, la Tuque, la Mattawin, le lac Nipissingue, le Désert et aboutirait au lac Temiskamingue..... D'autres routes relieraient les principaux centres à ces artères. C'est un plan assez simple, mais il a trop de bon sens pour réussir."

Permettez-moi, Monsieur, de vous féliciter d'avoir le premier mis devant le public ce projet grandiose et tellement dans les intérêts de la province de Québec, que son gouvernement devrait tout mettre en œuvre pour le réaliser. Je ne différais avec vous, monsieur, que sur un point. Vous voulez une route ou chemin de colonisation. Je voudrais un chemin de fer qui, suivant votre tracé et se maintenant à 30 ou 40 lieues du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Outaouais, partirait du lac Saint-Jean, pour se terminer au lac Temiskamingue, ouvrant par-là à la colonisation les immenses vallées du lac Saint-Jean, du Saint-Maurice, du Mattawin et de l'Outaouais.

Ce chemin ferait pour l'immense territoire de notre province situé au nord du Saint-Laurent, ce que le Grand-Tronc a fait pour les townships de l'Est. En quelques années ces immenses et fertiles vallées se couvriraient de paroisses florissantes. Sans doute qu'il ne faut pas négliger le territoire situé au sud de notre grand fleuve, mais on peut dire qu'il est difficile d'établir dans cette partie du pays un grand mouvement de colonisation. Tout ce territoire est arpenté et occupé dans sa plus grande partie, et cette partie de la province une fois que les différentes lignes de chemins de fer, qui y sont aujourd'hui en exécution, seront terminées, aura bien reçu sous ce rapport de notre gouvernement tout ce qu'elle a légitimement droit d'attendre de lui. Si nous voulons empêcher nos Canadiens d'émigrer aux États-Unis, il faut leur rendre main

tenant accessibles les magnifiques terres non encore défrichées qui s'étendent du lac Saint-Jean au lac Temiskamingue.

Mais il serait parfaitement inutile de construire une pareille ligne si les colons n'avaient pas de moyens de communication avec les grands centres pour y écouler leurs produits. C'est aussi ce que vous pensez, en disant que "d'autres routes relieraient les principaux centres à ces artères." Quelles sont ces routes ? Ce sont encore, monsieur, les chemins de fer commencés du lac Saint-Jean, des Piles, de Saint-Lin, de Saint-Jérôme et qu'il faudrait continuer jusqu'à leur réunion avec la grande ligne des lacs Saint-Jean et Temiskamingue. Par ces différents chemins, les colons établis sur cette grande ligne auraient accès aux marchés de toutes nos grandes villes, ceux du lac Saint-Jean au marché de Québec, ceux de la vallée du Saint-Maurice à celui des Trois-Rivières par le chemin des Piles, ceux de la Mattawin à celui de Montréal par le chemin de fer de Saint-Lin et de Saint-Jérôme. Il faudrait aussi un autre chemin dans la vallée de l'Outaouais, qui partirait du Désert pour arriver au marché de Hull.

Vous le voyez, la réussite de ce projet intéresse grandement toutes les grandes villes de la province de Québec, et plus que toutes les autres celles de Hull et d'Ottawa, ce qui est tout un. On objectera que la réalisation de ce projet est impossible dans l'état actuel de nos finances. A cela je répondrai qu'il serait facile pour notre province d'exécuter ce projet, si grande qu'il soit. Voici comment : voilà qu'une compagnie veut construire une ligne de Toronto à Ottawa et demande le pouvoir d'acheter le chemin de fer du nord ; de plus tout le monde sait que le gouvernement fédéral a besoin lui-même de cette ligne pour souder ensemble les deux tronçons de notre Pacifique Canadien. Le gouvernement de Québec pourra donc vendre avantageusement cette ligne et affecter le prix de vente à la construction de la grande ligne des deux lacs Saint-Jean et Temiskamingue, et des embranchements conduisant de cette ligne à nos grandes villes, qui chacune d'elles, nous n'en doutons pas, soucieraient libéralement pour la confection de lignes qui devraient leur amener un commerce si considérable. Le gouvernement de Québec pourrait en outre doubler le revenu des terres de la Couronne. Il concéderait sur tout cet immense parcours un nombre de lots au-delà même de toute prévision. En vingt-cinq ans la population s'augmenterait de plus du tiers.

On voit par les comptes de la province d'Ontario que le subside fédéral forme les trois quarts du revenu de cette province. Le gouvernement de Québec doit donc lui aussi, pour augmenter le subside qu'il reçoit du gouvernement de la Puissance, faire tout ce qui dépend de lui pour coloniser nos terres incultes et par là augmenter notre population et empêcher l'émigration aux États-Unis. N'oublions pas non plus que les différentes provinces du Canada sont représentées à la Chambre des communes à Ottawa en proportion de leur population. Nous devons donc faire des efforts héroïques pour coloniser nos terres incultes surtout celles situées au nord du Saint-Laurent qui forment la moitié de tout le territoire de la province de Québec, si nous ne voulons pas voir diminuer de plus en plus la proportion relative du nombre des représentants de Québec aux Communes.

J'espère, que vous reviendrez encore sur ce sujet dans votre excellente feuille. Un plan du territoire situé entre le lac Saint-Jean et le lac Temiskamingue, avec un tracé de la ligne principale et des embranchements, ferait beaucoup plus pour faire comprendre ce projet à la masse du peuple, que bien des articles. Je crois que si l'attention du ministre Chapleau était attirée sur ce projet, nos ministres ne pourraient manquer de le prendre en sérieuse considération. Ce plan est trop avantageux pour ne pas se réaliser tôt ou tard. Ce sera votre gloire, honneur de l'avoir conçu, et celle de l'honorable M. Chapleau et de ses collègues d'en avoir commencé la réalisation, José Espéser.

Le cabinet de lord Beaconsfield ne paraît guère perdre de sa popularité malgré les violentes attaques des chefs libéraux. Une élection vient d'avoir lieu à Southwalk. Le Times et le Daily News admettent que c'est un échec sérieux infligé à l'opposition.

ECHOS DU JOUR

L'idée de sessions biennales de la législature, au lieu de sessions annuelles, fait son chemin dans le Wisconsin, et il est très probable qu'il sera prochainement proposé un amendement à la constitution dans ce sens.

Pendant le mois de janvier 1880 les douanes américaines ont produit 15 millions et le revenu intérieur 10 millions en 1879. Ces chiffres, faut-il le dire, sont la meilleure preuve de la reprise des affaires aux États-Unis.

Sur les vingt-députés du Wisconsin à la convention républicaine de Chicago, on pense que quatorze, au moins, seront partisans de M. Blaine, et que les six autres seront favorables au présent secrétaire du trésor, M. Sherman.

Nous avons été douloureusement impressionnés en apprenant la mort de Mlle Sarah O'Connor, fille aînée du directeur-général des postes. Sa santé était depuis longtemps compromise, mais on n'attendait pas à une fin aussi prompte. Ses nombreuses qualités, de cœur et de l'esprit, lui assurent le regret du nombreux cercle d'amis qu'elle possédait, non-seulement à Ottawa, mais dans toute l'étendue de la province.

On dit sur bonne autorité que feu M. Bernard Devlin a déclaré, quelques temps avant sa mort, qu'il était parfaitement dégoûté de l'ingratitude de son parti à son égard. M. Devlin avait une forte assurance sur la vie et sans l'aide d'un ami conservateur il n'aurait pu faire le dernier paiement voulu. Il est incontestable que l'ingratitude envers ceux qui l'ont fidèlement servi est l'un des traits caractéristiques du parti libéral. M. Devlin n'a pas été seul à s'en plaindre et à en souffrir.

Le Travailleur dit que le gouvernement de l'état de Wisconsin vient de rendre un tribut de reconnaissance à l'une de nos gloires canadiennes. Il a changé le nom du comté de Noo en celui de Langlade County. Quelques fanatiques firent une opposition acharnée à ce nom canadien, mais le bon esprit fut victorieux, et le nom de Langlade — que l'ouvrage les Canadiens de l'Ouest n'a pas pu contribuer à faire connaître — vivra à jamais dans cet état du Wisconsin qu'il a colonisé le premier.

Le Monde de Paris dit que c'est devant un lieu commun dans la presse d'avertir les ignorants que le parti libéral n'emprunte le masque de liberté que pour mieux assurer le succès de ses visées politiques. La liberté, entre ses mains, n'est pas autre chose qu'un instrument de domination. Tout l'atteste, d'ailleurs : son langage, ses actes, ses publications, l'esprit de ses fondations, et jusqu'aux manifestations dont il se fait l'entrepreneur, sous prétexte de liberté. Aussi ne faut-il point se lasser de dévoiler les ruses grossières du libéralisme pour l'empêcher d'augmenter le nombre de ses dupes et pour ouvrir les yeux à quelques uns des ignorants qui se sont de bonne foi enrôlés sous sa bannière.

Voici le rapport complet de la votation dans le comté de Montmorency : Majorité de M. Angers sur le candidat libéral, M. le Dr de Saint-Georges.

Table with 2 columns: Name and Votes. L'Ange-Gardien..... 43, Château Richer..... 9, Sainte-Anne..... 50, Saint-Joachim..... 28, Saint-Tite des Caps..... 39, Saint-Férol..... 7, Sainte-Pétronelle..... 40, Sainte-Famille..... 24, Saint-François..... 15, Saint-Jean..... 8, Saint-Laurent..... 5, Saint-Pierre..... 40, Laval..... 40.

Majorité pour M. Angers 358. M. Angers a eu le plus grand nombre de voix dans toutes les paroisses. L'an dernier, M. Valin était élu avec 226 voix de majorité ; comme on le voit, la majorité est augmentée de 132 voix cette année.

Du Constitutionnel : "Mardi dernier nous avons eu le plaisir d'assister à une conférence donnée à la salle Saint-Joseph, à l'hôtel de ville, par M. Tassé, rédacteur du Canada et membre du parlement. La salle était remplie de l'élite de la société trilingue. Le clergé ayant à sa tête S. G. Mgr Lalliche assistait aussi à la conférence de M. Tassé.

"Le sujet dont nous a entretenus le savant conférencier avait pour titre : Le présent et l'avenir de la race franco-canadienne. Le sujet était riche, il a été traité on ne peut mieux. M. Tassé a fait l'éloge de la race canadienne-française en nous montrant le caractère et les sentiments qui l'ont toujours animés en tous lieux. Il a parlé de l'avenir du Canada et il nous a dit quel tort causait à la race canadienne-française l'émigration aux États-Unis. Il a engagé les Canadiens à tourner leurs regards vers les régions fertiles du Nord-Ouest. Il est l'avenir du Canada.

M. Tassé a été chaleureusement applaudi pendant le cours de sa conférence. Lorsqu'il eut terminé, Mgr Lalliche adressa quelques mots à l'assemblée, pour dire qu'il concourait parfaitement dans les idées de M. Tassé. En somme, la soirée a été magnifique. Tous sont d'accord à dire que le savant conférencier a traité son sujet avec beaucoup de talent et d'habileté. Ainsi, on peut affirmer qu'à Trois-Rivières, le mardi gras a été enteré de la bonne manière."

A la demande de la société Saint-Vincent de Paul, M. Tassé répétera cette conférence, dimanche, à Hull, dans une soirée qui doit être donnée au bénéfice des pauvres.

Les journaux Canadiens des États-Unis ont bien de la peine à se maintenir, si l'on en juge par la liste suivante des trépassés depuis dix ans : Le Protecteur Canadien, No 1, le Charivari, L'Union Canadienne, L'Avant National, L'Étoile Nouvelle, L'Impartial, le Public Canadien, L'Étoile de l'Est, L'Émigrant Canadien, L'ouvrier Canadien, L'Écho du Canada, L'Étoile du Nord, L'Étoile Canadienne, L'Amérique, le Canadien, La Guêpe, la République, les cinq incarnations, le second Protecteur, la Sentinelle, le Courrier de Holyoke, le Drapeau Canadien, le Nécé, la Lanterne Magique. Cela n'empêche pas que ces journaux comptent encore de nombreux successeurs qui représentent dignement en général la presse franco-canadienne aux États-Unis.

TOUS CHINOIS !

(Pour le Canada.)

Combien sommes-nous de blancs dans l'Amérique du Nord et combien faudrait-il de Chinois pour nous absorber ? Les États-Unis et le Canada n'ont ensemble que 50 millions d'âmes, tout au plus. La Chine renferme 350 millions d'êtres humains. Il suffirait d'une petite émigration de 50 millions de gens jaunes pour nous noyer. Et l'immigration en ce qui concerne le Céleste Empire est de bons ménages pour peupler l'Amérique du Sud.

Nous allons tous devenir Chinois, c'est moi qui vous le dit. La Chine est comble. Elle tend à se dégonfler. Nous avons ici de l'espace pour 100 millions d'hommes. Naturellement le courant chinois se dirige vers nous. Qu'en ferons nous, ou plutôt que faut-il de nous — il sera le maître, ce fameux courant. C'est une invasion. Ce n'est pas la première qui soit partie des régions asiatiques. Il faut, dit-on, empêcher la race mongole de s'établir ici ; il faut la chasser.

Arrière ! nous cherchons depuis deux siècles à ouvrir la Chine à notre commerce. Pourquoi ne pas admettre les Chinois parmi nous comme nous voulons que les Chinois nous admettent chez eux ? Mais, ajoute-t-on, ce peuple vit trop économiquement. L'usage de nos services beaucoup moins que celui des blancs. Alors, c'est tous qui sommes dans le tort. Nous dépensons trop, nous avons des exigences ruineuses. Oui, c'est cela : la lutte va se faire entre notre civilisation et celle des races jaunes. Il est facile de voir que nous serons dévorés si l'Amérique s'ouvre pour ces derniers.

Tous Chinois, je vous le dis ! Un bout de comparaison. Les Sauvages qui habitaient notre Canada étaient clair semés, attendu que les familles qui vivent de chasse demandent de vastes espaces pour s'approprier. Nous sommes venus nous établir au milieu d'elles pour cultiver la terre et former des villes propres aux industries. Les Sauvages n'ont pas su résister à notre envahissement. Il leur fallait trop de terrain. Nous nous contentons de si peu d'espace que ces pauvres gens n'ont pu y tenir.

Maintenant, c'est à notre tour de plier bagage. Ce que nous étions pour les nomades que nous avons supplantés, les Chinois le sont envers nous. Exigeant moins de place, ils peuvent être plus nombreux sur un espace donné. Vivant sans luxe, ils dépensent moins que les blancs. Imbus d'une idée nationale qui est très vivace parmi eux, ils s'entraident partout et en toute occasion. Qu'allons-nous devenir en présence de ces moyens puissants ? Est-ce le jaune ou le blanc qui l'emportera ? Chinois, tous Chinois, je le répète. Avons-nous assez de force naturelle pour résister ? C'est douteux. L'Amérique du Nord est présentée aux Anglais, aux Espagnols, aux Irlandais, aux Écossais, aux Français — mais nous sommes tous divisés.

Que ferons-nous en présence de la marée montante des fils du Soleil ? Nous nous livrerons à des plaintes amères. Et après ? Après, nous aurons le vote chinois, les coutumes chinoises, la cuisine chinoise, les lois chinoises. Quand je vous le disais ! Ces affreux magots de la Chine s'empareront du continent. Ils chanteront : Bonhomme, bonhomme, Tu n'es pas maître en la maison Quand nous y sommes ! C'est donc une croisade qu'il faut prêcher. Les députés de la Colombie anglaise ont déjà tenté un effort. Faut-il se moquer de ce qu'ils nous disent ? Les enfants de Japhet seront-ils subjugués par ceux de Sem ? Si cela arrive, nous serons pris entre les fils du Cham, nègres paresseux, et les Chinois industrieux. Nous allons donc devenir Chinois, tous Chinois !

CHARLES AMÉAU.

CHAMBRE DES COMMUNES

17 février 1880.

L'Orateur prend son siège à trois heures.

Après les affaires de routine, M. Bolduc soumet un projet de loi tendant à amender l'acte des élections contestées de 1874. Le député de Beauce dit que le but de cette mesure est de changer la clause relative au dépôt de \$50 que les candidats doivent faire avant d'être mis en nomination. Au lieu de \$50, il sera déposé \$500 qui seront remis au candidat malheureux, s'il a reçu la moitié autant de votes que son adversaire.

L'honorable M. Baby présente un bill pour amender et refondre les lois relatives au revenu de l'intérieur. En réponse à M. Blake, demandant s'il existait quelque correspondance entre les gouvernements canadien et impérial, ou quelque rapport montrant le résultat de la résolution adoptée à la dernière session, par laquelle le gouvernement était autorisé à prendre des mesures pour s'assurer la coopération du gouvernement impérial et d'obtenir de nouveau de l'aide soit par garantie ou autrement, et si ces correspondances seraient bientôt soumises à la Chambre.

Sir John A. Macdonald répond que certaines communications avaient été faites au secrétaire d'État des colonies à ce sujet, mais qu'en vue des intérêts généraux, il était mieux de ne pas leur donner de publicité. Il n'y a pas de rapport, et par conséquent le gouvernement impérial n'a promis jusqu'à présent rien.

M. Mackenzie fait remarquer qu'un projet de loi imprimé a été mis entre les mains de l'Orateur, sur motion pour première lecture. Il portait le titre de "Acte pour abroger la loi de faillite maintenue en force dans le Canada, révisé et lu le 3 mars 1879, seconde lecture 17 mars, 1879."

L'Orateur répond que le projet de loi qui lui a été remis n'est pas une ancienne copie, il avait été imprimé en 1880. Après quelques remarques, l'incident est vidé.

M. Keeler fait motion pour obtenir les rapports des ingénieurs du département des chemins de fer et canaux, depuis 1870, relatifs au canal Murray. Adopté.

M. McDonnell (Inverness), fait motion pour obtenir un rapport indiquant le nombre des accidents qui se sont produits sur le chemin de fer Intercolonial, depuis le 1er janvier dernier.

Sir Charles Tupper — Le gouvernement est très heureux de cette motion qui lui permettra de détruire un préjugé fâcheux que les députés de l'opposition ont répandu dans le public, et de démontrer que la voie du chemin de fer Intercolonial est parfaitement établie et que son matériel roulant ne laisse rien à désirer. La motion est adoptée.

Lecture est faite d'un message de Son Excellence recommandant un crédit de \$100,000 pour soulager la détresse en Irlande.

Assés d'un message nommant une commission composée de sir Léonard Tilley, sir Charles Tupper, et de M. Baby, pour s'occuper, conjointement avec l'Orateur, de l'économie interne de la Chambre.

GRANDE VENTE

On sait qu'il est d'usage parmi les marchands de faire de grandes ventes à la fin de la saison. Je me propose d'ouvrir — la saison des chapeaux — par une vente dont tout le monde, les pauvres ouvriers principalement, se souviendront dans des années. Je commence demain la vente qu'on peut appeler à 25 centimes.

R. J. DEVLIN

La balance de mon assortiment de fourrures de toutes sortes se vend au prix coutant.

NOUVELLES MARCHANDISES

DU PRINTEMPS.

NOUVELLE RAISON SOCIALE

La société qui existait entre M. J. et J. L. O'DOHERTY, sous les noms et raison de O'DOHERTY et Cie, a expiré le 1er du courant par limitation de temps. Les affaires seront dorénavant faites à Ottawa, sous le même nom, par M. J. O'DOHERTY.

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

Nouvelles marchandises du printemps venant d'être reçues

Nous avons le plaisir de placer devant nos pratiques et le public en général la première consignment de nos nouvelles marchandises du printemps, et l'on pourra se convaincre en les examinant, que pour le style, la variété et la valeur, elles sont tout à fait avantageusement la comparaison avec celles de n'importe quelle autre maison dans la Péninsule. Une visite est sollicitée. O'DOHERTY ET Cie

LISTE DES PRIX

C. S. Shaw & Cie

DES PRESENTS

JOUR DE L'AN

Table listing various goods and their prices. Items include: Services à déjeuner en Porcelaine de Chine, Services à dîner en P. de G., Dessert, en Majolique, en Lorm, de Thé et Café, à Thé pour 5 heures, Tasses et Soucoupes pour A-D, Tasses et Soucoupes de Chambre à Coucher, Lampes de Table, en Bronze, Passage, pour le Dîner, de Salon, pour Chambre à Coucher, de Bibliothèque, Chandelières de 2, 3, 4 et 6 lumières, Puits de Fleur de goût en P., Vases de goût en P., 50 cts à \$12 par paire, Huiliers Plaqués en Argent, Épergnes en Cristal, Magnifiques Services de Toilette, Urnes de Grot, Services Compl., Tasses et Soucoupes à Thé Hariquins, Présentation, 20c. à \$1, Cruches au Chartreux, \$2 par paire, Carafes en Verre Coupé et Gravé, \$1 à \$6.00, Verre à Vin, Gobelets, Statues en Marbre de Paris, Assortiment complet de Verrerie de Table, Porcelaines Plaquées (nouvelles), \$2.00 à \$3.00, Petits Services à Thé pour les enfants, Tasses et Soucoupes pour Mous-taches, Services de goût pour dîners, \$1.00 à \$2.50.

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63 rue Sparks

VENTE PAR ENCAN

Terrains pour bâtir

SITUÉS DANS RAPID CITY, TERR. DU N.-O.

Le futur Chicago du Nord-Ouest

Un nombre de terrains à bâtir de choix sont vendus par encan au bureau de M. James Brewer, 108, rue Sparks, porte voisine du bureau du Citien. Jeudi soir, le 19 du courant. La vente commencera à 7.30 hrs. et sera continuée chaque soir jusqu'à ce que tout soit vendu. Tous les lots d'ici sont à une distance de trois blocs de Market House. Titre parfait. J. BREWER, encanteur. Un plan des lots peut être consulté à mon bureau, 108, rue Sparks.

DIFFÉRENTS NOUVEAUTÉS

Vient d'arriver

AU MAGASIN DE STITT ET CIE.,

Fichus de dentelle, Monchoirs de poche de dentelle, Cravates de dentelle, Fichus de soie.

Dentelles,

chez STITT et Cie., Point de Suisse, Vieux Point de Languedoc, Point d'Argentine, Dentelle de Honiton, Dentelle Maltaise.

Gants de kid

Gants de kid, nuancés lumière, 2, 4 et 6 boutons, meilleure qualité.

Ras de soie

Ras de soie pâle, lavande, crème, cardinal, ainsi en noir.

Mousseline d'Inde

Mousseline d'Inde, nuances lumière

Soie Brocattée

En crème, bleu pâle, rose, blanc, etc.

Marchandises Nouvelles

Nouveaux Grenadins, Nouveaux carabines, Nouveau frange de soie, Nouveaux broderies.

VENANT D'ÊTRE OUVERT

STITT ET Cie

53 et 55 Rue Sparks

POUR VOTRE

Papier, Articles de Bureau

ET D'ÉCOLE.

AINSI QUE

Livres d'Histoire, de Prières,

etc., etc., DONNEZ VOS COMMANDES A

L'enseigne du livre ci-dessus

N.B.—Toujours en mains, toute sorte de jouets d'enfants et autres objets de fantaisie, le tout à très-bas prix.



MARCHE D'OTTAWA.

Mercredi, 18.
VIANDS—Mouton par livre, 5c. à 7c.;
Lard, par 100 livres, \$5.75 à \$6.25;
Bœuf, par 100 livres pesant, \$3.00 à \$3.50; veau de 4 à 5c. la livre.

MARCHÉS ÉTRANGERS.

New-York, 17.
Coton, ferme 12 9/16
Flour, lourde.
Recu : 22,755,000. Ventes, 9,000.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 17.
FARINE—Supérieure extra 6 05 à 6 10
Extr. supérieure..... 5 00 à 5 05
De god..... 5 95 à 6 00

BOURSE.

Table with columns: Valeurs, Montant des opérations, Préférence, Adhérence. Lists various stocks and their values.

Le grand ÉTABLISSEMENT

DE LA VILLE, POUR MARCHANDISES

DE MODES, Vêtements d'hommes

etc., etc.

EST CELUI DE

G. C. EGAN,

537 & 539 RUE SUSSEX.

RUE SUSSEX.

Les gens de la campagne trouveront leur avantage à venir examiner notre Stock.

537 & 539 RUE SUSSEX, OTTAWA.

OTTAWA, 10 novembre 1879.

E. G. LAVERDURE,

Plombier, Gazier et Ferblantier

COUVERTURES EN FERBLANT ET FER GALVANISÉ

FOURNAINES À AIR CHAUD, Rue William, Ottawa.

COUVERTURES en Ferblant et Galvanisées faites d'après le mode le plus amélioré et à des prix très modérés.

J. P. MURPHY,

POSEUR DE TUYAUX DE VAPEUR et de gaz, POSEUR DE SONNETTES, etc

BAIGNOIRES EN CUIVRE POLI, en FER GALVANISÉ, en ZINC, etc.

J. P. MURPHY, 151, rue Rideau

140 doz. de Haches,

FABRIQUÉS AVEC Le meilleur Acier de Firth,

EXCELLENTE sous tous LES RAPPORTS

MANN & CIE.

OTTAWA, 13 août 1872.

WALKER & McINTYRE, Avocats, Mandataires, Solliciteurs, Notaires, etc.

HOTEL JACQUES-CARTIER

446 et 448 rue Sussex, Ottawa

Le omnibus de l'hôtel part du coin des rues Murray et Sussex à temps pour l'arrivée et le départ de tous les trains de chemins de fer.

RUSSELL HOUSE

RUE SPARKS OTTAWA.

J. A. COUIN,

Propriétaire.

Situé au centre des affaires et tout près des édifices du parlement, cet hôtel est le rendez-vous de tous les hommes d'affaires et continue à tenir son rang parmi les premiers hôtels du pays.

HOTEL RICHELIEU

COIN DES RUES NOTRE-DAME ET ST. VINCENT

Le soussigné remercie ses amis et le public d'Ottawa en général pour leur encouragement libéral.

RESTAURANT METROPOLITAIN

LE METROPOLITAIN de la manière la plus grandiose.

L'ARGYLL

RUE WELLINGTON

A. BEUZELIN,

PROPRIÉTAIRE.

CHAMBRES à louer, à des conditions modérées.

JOSEPH DROLET,

FABRIQUE, 494 RUE SUSSEX,

Hotel "Lorne."

Pension de première classe à des prix modérés.

Hotel Johnson,

50, RUE YORK.

Les Bains Turcs,

126 RUE ALBERT.

MORSEBY & PEARSON, Avocats, Notaires, etc.

Ed. O'LEARY,

MARCHAND TAILLEUR Fournisseur des Messieurs

TWEEDS

L'AUTOMNE ET L'HIVER

L'ALBUM DES FAMILLES

REVUE LITTÉRAIRE, HISTORIQUE, ARTISTIQUE ET BIOGRAPHIQUE

Un moyen de faire de l'argent

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

"HOME, SWEET HOME"

M. LAUR, DUHAMEL

CONSTANTIN EN MAIN

Meilleures Viandes,

J. ERRATT

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

M. LAUR, DUHAMEL

CONSTANTIN EN MAIN

Meilleures Viandes,

J. ERRATT

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

M. LAUR, DUHAMEL

CONSTANTIN EN MAIN

Meilleures Viandes,

J. ERRATT

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

M. LAUR, DUHAMEL

CONSTANTIN EN MAIN

Meilleures Viandes,

ON DEMANDE 500 HOMMES

CHEZ C. GAGNE ET Cie

PARDESSUS & ULSTERS

75 Pardessus \$4 50

MAISON D'ÉDUCATION

CONGRÉGATION DE NOTRE-DAME

Le second semestre de cette Institution commencera le 1er de Février.

GIBSON, FILS ET WARNOCK,

Biscuits

Le plus grand établissement de la vallée d'Ottawa.

"HOME, SWEET HOME"

M. LAUR, DUHAMEL

CONSTANTIN EN MAIN

Meilleures Viandes,

J. ERRATT

CHÉMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

M. LAUR, DUHAMEL

CONSTANTIN EN MAIN

Meilleures Viandes,

J. ERRATT

MARCHE BY,

SUR LA RUE CLARENCE.

LANGUES fraîches et marinées.

C. O. DACIER

Pharmacien,

517 RUE SUSSEX, OTTAWA.

PRODUITS chimiques et Médicaments pharmaceutiques.

Le Magasin de Nouveautés "Lorne"

Grande Exposition de la Puissance—Premier prix décerné à D. Chisholm.

D. CHISHOLM

Par Nomination Spéciale.

Wilson & Orr,

103, RUE SPARKS, OTTAWA

NOUVELLES MARCHANDISES!

L'ENSEIGNE DU LION D'OR

Est devenue célèbre, parce qu'elle y trouve toujours de bons effets.

L'ENSEIGNE DU GRAND MAGASIN

Mesdames, venez examiner notre assortiment et informez-vous de nos prix.

R. McMORRAN,

508 Rue Sussex, 508

BRYSON & Cie.

150 Rue SPARKS.

ALEX. CLARK,

POURVOYEUR DU PEUPLE.

SHOOLBRED et Cie.

Importateurs de TOILES CIRÉES pour planchers—Rideaux et matériel de Rideaux.

HOTEL DU CANADA.

RUE ST. GABRIEL, MONTREAL.

DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR.

A. SWALWELL,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

CARRÉ DU MARCHÉ, MONTREAL.

DE PREMIÈRE CLASSE.

166 RUE SPARKS, MONTREAL.